



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Covid-19 • (Page 08)

L'UE veut organiser le retour des touristes étrangers

Alors que certains pays comptent sur la période estivale pour se relancer, la Commission ...

États-Unis

Apple veut créer 20'000 emplois d'ici à 5 ans

Le géant californien prévoit d'accélérer ses investissements dans l'économie américaine en les portant à 430 milliards de ... • (Page 08)

Régulation du marché financier régional

• (Page 03)

Le Togolais Patoki Badanam aux commandes du CREPMF



Economie

• (Page 04)

Le Togo maintient le cap de la croissance malgré la COVID-19

Financement

Appel à projets pour jeunes entrepreneurs

La France ambitionne de venir en aide aux jeunes entrepreneurs togolais. L'Hexagone a annoncé ... • (Page 02)

Services publics

Le DAGL outille ses agents pour une gestion plus performante

« Développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public des collectivités territoriales », c'est ... • (Page 04)

Agriculture

Protocole d'accord entre la FAO et la BADEA

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque arabe pour le ... • (Page 06)

Togo / Sélection nationale Paulo Duarte succède à Claude Leroy

Un mois après le départ du technicien Français Claude Leroy, la Fédération togolaise de football a annoncé ce ... • (Page 11)



Société de conseil

STRATEGIE - CONTROLE DE GESTION - AUDIT
RH - PROJET - CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES
+228 93 70 92 92 | +228 99 62 41 95
contact@atgconsulting.tg

atg consulting

AMELIORONS ENSEMBLE LA PERFORMANCE DE VOTRE ENTREPRISE

RETROUVEZ-NOUS

Financement

Appel à projets pour jeunes entrepreneurs

La France ambitionne de venir en aide aux jeunes entrepreneurs togolais. L'Hexagone a annoncé récemment un financement au profit des jeunes entrepreneurs togolais, avec pour objectif principal de faciliter la création d'entreprise. Un appel à projet est donc lancé afin de sélectionner environ 10 projets qui bénéficieront d'une facilité allant de 20 à 40 millions de francs CFA.



• Emanuel AKAKPO

Face au manque d'emploi ou la sous-employabilité des jeunes dans les fonctions publiques, nombreuses sont les initiatives prises par les gouvernants pour booster les jeunes à entreprendre. Au Togo comme ailleurs, partenaires techniques et financiers avec l'appui des gouvernements tentent le tout pour le tout pour accroître la capacité des jeunes, afin de les amener à résoudre tant soit peu le problème de l'emploi. Pour une nouvelle fois, la France ambitionne de mettre son poids dans la balance économique du Togo pour amener les jeunes et les femmes à aller plus loin. Selon les informations, « l'Ambassade de France annonce un financement au profit des jeunes entrepreneurs et femmes Togolais ». En effet, ces ressources seront allouées à ces entrepreneurs dans le cadre des Projets innovants de la société civile et des coalitions d'acteurs (PISCA). Estimés entre 20 et 40 millions de francs CFA, elles devront

selon l'ambassade française, « permettre de révéler le potentiel entrepreneurial des jeunes et femmes, afin de parvenir à des entreprises sociales et développer des activités sociales et développer des activités génératrices, autour du fil conducteur promotion de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes. De plus, ces projets pourront être également développés selon l'ambassadeur de France, « autour des sous-thématiques telles que : le renforcement des capacités de plaidoyer en faveur des droits des femmes et des jeunes ou la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité ». À cet effet, un appel à projet est lancé par lancé et prendra fin le 21 mai 2021. Cet appel à projet est lancé en vue de sélectionner un total de 10 projets pour la circonstance. Il faut noter que depuis quelques années l'entrepreneuriat des jeunes togolais, reçoit des distinctions. Selon les statistiques 7 Togolais sur 10 se tourne vers ce secteur dont l'objectif principal est de créer plus de richesses et sortir ainsi des chocs écono-

miques. Un déclic qui pour certains est venu en raison des mécanismes institutionnels mis en place pour accompagner les jeunes non seulement à découvrir leur potentiel à travers des programmes de coaching et d'accompagnement, mais aussi à trouver du financement. Parmi ces programmes, l'on note le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) et bien d'autres. Malgré les initiatives prises en amont, de nombreux défis sont toujours à relever comme le manque de culture entrepreneuriale. Et comme solution, l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), exhorte dans le même les gouvernants à tout mettre en place pour développer dans les jeunes cette culture entrepreneuriale, car aujourd'hui, ce secteur contribue massivement à la création d'emplois et à la croissance économique.

AUX DECIDEURS...

Travail à distance, nouvelle donne

Le lieu de travail et les modes de travail ont changé avec l'avènement de la COVID-19 qui a imposé le travail à distance comme nouvelle norme pour la plupart des entreprises qui ont dû revoir leurs pratiques pour s'adapter à une approche hybride qui permet aux employés de passer du temps au bureau pour créer des expériences de travail social.

Les recherches suggèrent que la pandémie pourrait également façonner d'autres tendances futures sur le lieu de travail. Deux tendances se détachent : la montée du télétravail et de la collaboration virtuelle d'une part et la fracture croissante entre travail formel et informel d'autre part.

La pandémie COVID-19 nous a rappelé le grand fossé entre les inégalités et l'exploitation dans les lieux de travail informels. La terrible réalité du chômage est un défi majeur. Le chômage est exacerbé par l'utilisation du secteur informel comme amortisseur.

Le marché du travail contractuel a connu une croissance régulière au cours de la dernière décennie. Cette précarisation du travail peut avoir des conséquences positives et négatives. D'un autre côté, des tendances telles que la montée de l'économie des petits boulots, la flexibilité du travail et le travail indépendant constituent une part importante de l'économie en développement et du potentiel de création d'emplois.

Face à la pandémie et au rôle clé du travail dans nos vies, il est important de considérer l'impact sur le travail et les lieux de travail. En particulier, nous devrions considérer deux questions : qui travaille et comment ou où travaillent-on ?

L'idée de qui travaille est centrée sur les types de travailleurs et leur identité. La pandémie a mis en évidence le fossé entre les types de travailleurs, par exemple ceux des secteurs informel et formel. Les travailleurs des secteurs formels, par exemple, ont bénéficié d'un plus grand soutien de la part de leurs organisations pendant le verrouillage. Les employeurs ont aidé à faciliter les arrangements pour le travail à domicile. Les travailleurs du secteur informel ne bénéficient pas d'un tel soutien.

La plupart des travailleurs des pays en développement, y compris l'Afrique du Sud, ne font pas partie de la main-d'œuvre formelle. Ils travaillent dans les secteurs informels et sont souvent qualifiés de travail occasionnel dans des emplois précaires.

Mais la précarité offre également une plus grande flexibilité et mobilité pour les plus qualifiés avec un plus grand pouvoir de négociation. En Afrique du Sud, l'économie des petits boulots s'est développée à mesure que de plus en plus de personnes se tournent vers des modalités de travail plus flexibles. Ils se sentent autonomes et la demande de modalités de travail flexibles augmente. Le verrouillage a démontré aux organisations que le travail à distance qui est rendu possible par la technologie est non seulement possible, mais aussi efficace. De plus en plus d'entreprises créent des opportunités de travail à distance.

Le pic de précarisation pourrait également contribuer à renverser le paradigme et à stimuler une nouvelle direction sur la manière d'assurer un travail significatif pour tous. Si les dirigeants et les professionnels des ressources humaines peuvent faire évoluer les meilleures pratiques humaines déployées dans le secteur formel, pour servir également l'économie informelle, cela peut ouvrir de nouvelles voies pour stimuler l'autonomisation économique et la vie.

Cela appelle à appliquer les normes sur la dignité humaine au travail, telles qu'articulées par l'Organisation internationale du travail et les lois du travail nationales, à la manière dont toutes les personnes dans le cycle de travail sont traitées.

Le travail en général sert un objectif plus important que simplement gagner un revenu, mais peut également fournir un sens et un but, un lien social, un statut et une structure. Les chefs d'entreprise peuvent donc contribuer à un leadership responsable tout au long de la chaîne de valeur dans l'écosystème complet du travail.

Ce qui compte, ce sont des personnes engagées et efficaces qui peuvent s'épanouir sous un leadership responsable dans une culture de soutien. L'emplacement, tel qu'influencé par la compréhension de la perturbation, devrait faciliter la collaboration et l'engagement, et faire correspondre les résultats attendus avec les travailleurs et leur emplacement.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hab :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Régulation du marché financier régional

Le Togolais Patoki Badanam aux commandes du CREPMF

L'ancien secrétaire général du ministère de l'économie et des finances du Togo, Patoki Badanam a été porté à la tête du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF), ce jeudi 29 Avril 2021 pour un mandat de trois ans à l'issue de la session extraordinaire du conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) tenu par visioconférence.

• Bernard AFAWOUBO

Présidée par Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances du Togo, la session extraordinaire du conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui a vu la participation des responsables de haut niveau tels que Abdallah BOUREIMA, Président sortant de la Commission de l'UEMOA, Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Mamadou NDIAYE, Président sortant du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) a nommé,



• Patoki Badanam, nouveau président du CREPMF

Patoki, Badanam, nouveau président du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF). L'information a été rendue publique à travers un communiqué de presse au terme du conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Économiste de formation, le nouveau patron du CREPMF a servi à la BCEAO en tant que directeur avant d'intégrer deux ans plus tard -2018- le ministère de l'économie et des finances, en qualité de secrétaire général. L'économiste togolais PATOKI Badanam remplace ainsi le Sénégalais Mamadou Ndiaye, qui a passé trois années à la

tête de l'institution régionale. Il prendra service ce 1er mai 2021 pour une durée de trois ans. Créé en juillet 1996 par le Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF) est un organe de l'UMOA. Elle est basée à Abidjan en Côte d'Ivoire et est chargée de protéger l'épargne des ménages investie dans les valeurs mobilières ou de tout autre placement par appel public à l'épargne. Au cours de cette session extraordinaire, le Conseil des Ministres en application des orientations

de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, a procédé à la nomination des responsables au Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Aussi, Mamadou DIOP a été nommé au poste de Vice-Gouverneur de la BCEAO pour un mandat de cinq (5) ans, à compter du 1er mai 2021. Le Conseil des Ministres a procédé à la modification des dispositions pertinentes des Statuts de la BOAD en vue de la nomination d'un second Vice-Président.

CMJN

Médias

Béchir Ben Yahmed, fondateur de Jeune Afrique, est décédé

Le fondateur de Jeune Afrique s'est éteint ce lundi 3 mai à l'âge de 93 ans. Il était hospitalisé à Paris depuis la fin du mois de mars.

Né à Djerba le 2 avril 1928, dans une Tunisie sous protectorat français, Béchir Ben Yahmed, fondateur et patron historique de Jeune Afrique, est décédé lundi 3 mai à l'hôpital parisien Lariboisière des suites d'une contamination au Covid-19. Militant du Néo-Destour aux côtés de Habib Bourguiba, Béchir Ben Yahmed avait été, très jeune, ministre dans le premier gouvernement de la Tunisie indépendante. Mais la tentation du journalisme l'habitait déjà : en 1956, il lançait l'hebdomadaire L'Action puis, en 1960, Afrique Action qui, un an plus tard, allait devenir Jeune Afrique. Après avoir mené de front ses carrières ministérielle et journalistique, il avait finalement opté pour la seconde et, pour se donner les moyens de son indépendance, avait décidé en 1962 de quitter Tunis pour Rome.

Puis, deux ans plus tard, pour Paris où le groupe est toujours installé.

Des générations de lecteurs

Fondé pour accompagner le mouvement d'émancipation des peuples qui, à l'orée des années 1960, accèdent à l'indépendance, Jeune Afrique a pris une part active dans tous les combats qui ont depuis rythmé l'histoire du continent : contre les partis uniques et pour la démocratisation dans les années 1970-1980, pour l'indépendance économique dans les années 1990-2000 et pour l'inclusion de l'Afrique dans la mondialisation dans les années 2000-2020. Considéré à ses origines comme une gageure, le groupe qu'il a créé célèbre cette année son soixantième anniversaire. Véritable école de journalisme où sont passés Frantz Fanon, Kateb Yacine et, plus récemment, les prix Gon-



court Amin Maalouf et Leïla Slimani, « JA » a marqué des générations de lecteurs. Son influence lui a même valu d'être qualifié de « 55e État d'Afrique ». Autour de l'hebdomadaire Jeune Afrique, un groupe s'est constitué au fil des années, s'étoffant d'autres titres, de lettres d'information, d'une maison d'édition, d'un département consacré à l'organisation

d'événements et, bien sûr, de sites d'information en ligne. À la fin de la décennie 2000, Béchir Ben Yahmed avait passé les rênes du groupe à ses fils, Amir et Marwane, ainsi qu'au directeur de la rédaction, François Soudan. Son épouse Danielle, qui a joué un rôle essentiel à son côté tout au long de l'histoire du journal, avait notamment lancé la maison d'édi-

tion du groupe. Toujours passionné par l'actualité, il s'était investi en 2003 dans un nouveau projet : La Revue, magazine de réflexion sur l'actualité internationale (et non plus seulement africaine) qui fut mensuel pendant plusieurs années avant de devenir bimestriel.

Houphouët-Boigny,
Guevara, Lumumba...

Témoin privilégié de tous les soubresauts de l'Afrique et du Moyen-Orient, observateur et éditorialiste engagé, Béchir Ben Yahmed a fréquenté tout au long de sa carrière des personnalités déterminantes pour le continent : le Sénégalais Senghor, l'Ivoirien Houphouët-Boigny, le Marocain Hassan II ou encore les Français Jacques Foccart – dont il a coédité les Mémoires – et François Mitterrand. Dans les années 1960, il avait côtoyé Che Guevara à Cuba, rencontré à Hanoï, en pleine guerre du Vietnam, Ho Chi Minh, et bien connu l'Égyptien Nasser, le Ghanéen Nkrumah, le Congolais Lumumba et l'Algérien Ben Bella. Avec lui, c'est l'un des derniers grands témoins de l'Afrique des indépendances et de la période post-coloniale qui disparaît.

Avec jeuneafrique.com

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)
Populationdata	
Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)
CNC	
Pib/hab :	672 Dollars US
populationdata	
Taux d'inflation :	1,7 (2019)
CNC	
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)
BCEAO	
Dette publique :	72% du Pib (2018)
FMI	
Taux de chômage :	3,4% (2015)
PNUD	
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)
MEF	
Notation financière :	« B » (Mai 2019)
Standard & Poor's	
IDH :	0,503 / 1 (2017)
Populationdata	

Economie

Le Togo maintient le cap de la croissance malgré la COVID-19

Le Togo comme d'autres pays a été victime des conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Malgré les effets néfastes de cette pandémie, l'économie nationale affiche une croissance positive. C'est ce qui ressort du rapport présenté à la dernière session du Conseil National du Crédit (CNC) du 08 avril 2021.



• Vivien ATAKPABEM

Le Togo comme d'autres pays a été victime des conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Malgré les effets néfastes de cette pandémie, l'économie nationale affiche une croissance positive. C'est ce qui ressort du rapport présenté à la dernière session du Conseil National du Crédit (CNC) du 08 avril 2021. En effet, au cours de ces douze derniers mois, le taux de croissance économique est révisé à la hausse à 1,8%. Cette progression est principalement portée par le regain d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ce taux avait été respectivement abaissé à 1,3% en mai contre une prévision de 5,5 initiale, puis à 0,7% en septembre 2020, face aux incertitudes liées à la gravité et à la durée de la crise sani-

taire. Parallèlement, le taux d'inflation est contenu à 1,8% et le taux d'endettement ressorti à 59% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2020. Ce qui démontre que des efforts ont été faits pour résister au choc de la crise sanitaire, et préparer la résilience de l'économie. D'ailleurs pour 2021, les perspectives sont encore plus reluisantes. La progression de l'activité économique devrait s'accroître de 4,8%, en raison de l'intensification des mesures prises pour une maîtrise des effets de la pandémie et une relance de la croissance économique. On note également une amélioration de l'accès aux financements au niveau des établissements financiers notamment les institutions de microfinances. Les crédits qu'elles ont octroyés aux agents économiques ont connu un accroissement pour

ressortir à 180 milliards de FCFA en 2020, contre 179 milliards de FCFA en 2019.

Des programmes d'aide aux populations vulnérables

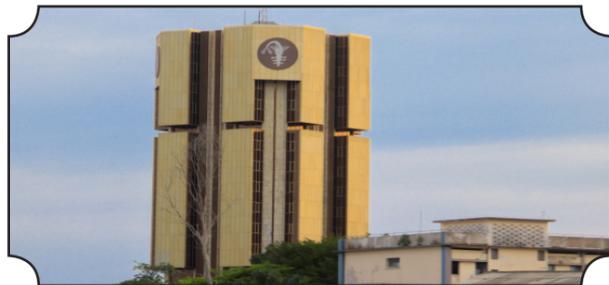
Par contre le montant des nouveaux crédits accordés par les banques est de 590 milliards de FCFA, alors qu'il était de 662 milliards de FCFA un an plutôt. En ce qui concerne le taux d'intérêt moyen pondéré des crédits bancaires, il est resté à 7,7% entre 2019 et 2020. Ces progressions s'expliquent par des dispositions urgentes prises par les plus hautes autorités notamment les mesures d'allègements des charges fiscales et des programmes d'aide aux populations vulnérables pour endiguer la propagation du fléau. Le gouvernement a réaffirmé son engagement à prendre des mesures qui s'imposent pour lutter contre la prolifération des structures de placements qui s'installent illégalement un peu partout dans notre pays et la fuite des capitaux. Ces entités qui se livrent à de telles activités illicites, seront purement et simplement fermées.

Relance post-Covid

Le Togo lève 22 milliards FCFA sur le marché financier régional

Le Togo vient à nouveau de gagner son pari en mobilisant 22 milliards FCFA sur le marché financier régional ce vendredi 30 avril 2021, selon les résultats publiés par l'Agence Umoa-Titres.

Alors que le pays bouclait sa deuxième sortie du 2ème trimestre 2021 sur le marché financier régional, l'agence annonce que le montant global des soumissions des obligations de relance (OdR) émises se situe à plus de 52 milliards FCFA, soit un taux de couverture de 262%. Le Togo se contentera néanmoins de 22 milliards FCFA. Les ressources ainsi col-



lectées permettront au pays engagé dans une dynamique de relance post-Covid de son économie, d'alimenter son

Trésor Public. En rappel, ces OdR sont de maturité 5 ans au taux de 5,8%.

Avec Togo First

Services publics

Le DAGL outille ses agents sur les techniques d'une gestion plus performante

« Développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public des collectivités territoriales », c'est un objectif ultime auquel les premières responsables du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) tiennent.



Après l'atelier de formation sur la gestion axée des résultats et l'élaboration d'un budget programme tenue en février dernier, les agents du District Autonome du Grand Lomé débute ce lundi 3 mai 2021 à Kpalimé, une formation de trois (3) jours sur l'audit interne, les démarches qualité et les outils de pilotage pour une gestion performante des services publics. Cette formation vise entre autres, à renforcer les compétences des agents du District sur techniques telles que : le contrôle du respect des principes et procédures comptables ; la vérification de la régularité des procédures et

des actes émis par le District ; l'utilisation des éléments de contrôle interne sur les domaines évalués et la mesure de l'impact des politiques menées. Le Secrétaire Général par intérim du District, Tagba Ataféyinam Tchelim, a laissé entendre que cet atelier de formation s'inscrit dans le plan de formation du personnel du District réalisé en 2020, et dans le processus de modernisation des services. Il vise selon lui, à répondre aux aspirations et aux exigences de plus en plus fortes et pressantes des administrés et de l'Etat. « Je me réjouis fortement de votre présence à cette formation qui vous

permettra, j'en suis certain, de contribuer à l'amélioration de nos procédures de fonctionnement afin de faire du District, l'entité territoriale forte qui anime désormais le développement de la capitale », a-t-il conclu... Il est à rappeler de cette formation a été prévu dans le cadre d'un marché déroulé en 2020 sur financement de la 3ème phase du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL III), financé par l'Agence Française de Développement (AFD), et dont l'attributaire est le groupement DEAL and Consulting.

Avec Cell. Com. DAGL



Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso		
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	
Populationdata		
Chiffres clés		
Valeur	Sources	
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hab :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR LE
BACKTESTING DU MODELE DE NOTATION DE LA BOAD ET L'IMPLEMENTATION D'UN OUTIL
DE TARIFICATION DE LA PRIME DE RISQUE DE CREDIT**

Référence : N°AMI/001/2021/DGR/BOAD

1. La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Elle a été créée par un Accord signé le 14 novembre 1973. Son Siège est à Lomé (Togo).
2. La BOAD est un établissement public à caractère international qui a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses statuts, "de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de contribuer à la réalisation de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest".
3. Les interventions de la Banque se font à travers un guichet non marchand (Fonds de développement et de cohésion ou FDC) consacré aux financements concessionnels et un guichet marchand destiné essentiellement aux investissements dans le secteur privé et le secteur public marchand. Outre les deux guichets, un Fonds de Développement de l'Energie (FDE) est opérationnel au niveau de la Banque.
4. Les domaines d'intervention de la BOAD sont diversifiés sur le plan géographique et sectoriels et couvrent i) les infrastructures de transport et de TIC/digitalisation qui favorisent les échanges ; ii) la production et l'accès équitable à l'énergie et aux ressources naturelles ; iii) la production agricole et la sécurité alimentaire ; iv) l'immobilier (y compris les infrastructures touristiques) et l'habitat notamment l'habitat social et v) la santé et l'éducation.
5. La BOAD s'est fixée pour ambition d'être « la Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest ». Pour réaliser cette vision, un plan stratégique 2021-2025, Plan Djoliba a été validé en septembre 2020 par les organes délibérants de la Banque. Il s'articule autour de trois axes stratégiques opérationnels que sont : (i) l'intégration régionale qui est à la base de la création de la BOAD ; (ii) la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé et (iii) le renforcement de la résilience au changement climatique.

La réalisation des objectifs liés à ces trois axes opérationnels repose sur deux axes transversaux dont l'un couvre le renforcement des ressources financières et une gestion active du bilan.
6. Les formes d'intervention de la Banque comprennent notamment des prêts à court, moyen et long termes pour le financement de projets nationaux ou régionaux.
7. En tant que Banque multilatérale de développement, la BOAD n'est pas soumise à la réglementation mais elle s'attache à s'inspirer constamment des standards internationaux ainsi que des bonnes pratiques au niveau des pairs.
8. La BOAD est notée « Investment grade » par les agences FITCH et MOODY'S. La stratégie de refinancement de la Banque est, depuis 2015, principalement orientée vers le marché financier international sur lequel elle lève des ressources en volumes relativement importants et à des conditions compétitives pour le financement du développement équilibré des pays de l'UEMOA, grâce à cette notation internationale « investment grade » qu'elle se doit de maintenir, voire améliorer.
9. La BOAD élabore ses états financiers conformément aux normes financières internationales (IFRS 9) et a adopté en décembre 2020 un cadre d'appétence aux risques et un modèle de capital économique en cours d'implémentation.
10. En matière de gestion des risques de crédit, la Banque dispose, depuis 2018, d'un système de notation interne constitué de six modèles spécifiques pour chaque segment de son portefeuille d'instruments de dette et d'investissements en capital : Sovereign, Public Corporate, Private Corporate, Corporate Private Equity, Bank et Bank Private Equity.
11. La Banque souhaite recruter un Consultant pour i) procéder à une évaluation indépendante et à un « backtesting » de son système de notation ainsi que des paramètres de risques de crédit (PD, LGD, CCF et COREL) à l'aune des bonnes pratiques des pairs et des standards dans l'industrie bancaire, en vue d'en évaluer la stabilité, le pouvoir prédictif et de sa recalibration éventuellement et ii) implémenter un outil de tarification de la prime de risque de crédit.

12. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la mission en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : la nature des activités et le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations et spécifiquement sur les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale et les qualifications générales.

13. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer le champ de leurs compétences respectives.

14. Une liste de candidats compris entre six(06) et huit (08), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par la BOAD ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base d'une lettre d'invitation à soumissionner qui leur sera transmise pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût.

15. La procédure de sélection de la présente manifestation d'intérêt est conduite en application des Directives pour la sélection de Consultants par la Banque Ouest Africaine de Développement.

16. Les candidats retenus/short listés seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critère	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (pièce justificative à produire : registre du commerce, statuts, carte d'opérateur économique, ou tout autre document officiel probant).	5
2. Missions pertinentes du candidat en relation avec la mission	85
- Expériences générales du candidat dans le domaine de la gestion des risques en milieu bancaire en particulier en matière de gestion de risque de crédit notamment au sein d'une banque de développement et/ou sur les marchés émergents (fournir les preuves);	20
- Expérience en modélisation du risque de crédit et en backtesting ;	20
- Expériences spécifiques du candidat en matière de mise en place/audit du système de notation interne du risque de crédit (rating, PD, LGD, CCF, COREL) et gouvernance de modèles internes ;	25
- Expériences spécifiques du candidat en matière d'implémentation d'un outil de tarification de la prime de risque de crédit ;	20
Documents de justification à fournir : CV, attestation de bonne fin d'exécution et page de garde et de signature du contrat concerné.	
3. Organisation technique et managériale du candidat (fournir Une description succincte de la méthodologie et du planning proposé pour la mission en cohérence avec la compréhension de la mission).	10
TOTAL	100

La note minimale pour figurer sur la liste restreinte est de 75 points. En cas d'exæquo, le nombre de références analogues à la mission servirait à départager les candidats.

17. Les candidats intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français (y compris une note décrivant la compréhension de la mission et les modalités de sa mise en œuvre), par courriel en précisant l'objet "Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt – Référence N° AMI/001/2021/DGR/BOAD", au plus tard le vendredi 14 mai 2021 à 16h30 GMT, aux adresses suivantes : osakhoeklo@boad.org ; gmehou@boad.org et kcisse@boad.org.

18. Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre 8h30 et 16h30 GMT, auprès des mêmes contacts indiqués ci-haut. S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant les références de l'Avis à Manifestation d'Intérêt en caractère bien lisible en français, avant la date limite du vendredi 14 mai 2021 à 16h30 GMT :

*Madame le Directeur de la Gestion des Risques (DGR)
Banque Ouest-Africaine de Développement
68, avenue de la Libération
BP 1172 Lomé-TOGO*

Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt – Référence N° AMI/001/2021/DGR/BOAD .


Madame Ourèye SAKHO EKLO
 Directeur de la Gestion des Risques

Agriculture

Protocole d'accord entre la FAO et la BADEA

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) ont signé un mémorandum d'accord pour une collaboration future visant à promouvoir le développement des infrastructures agricoles et la formation professionnelle des femmes et des jeunes. L'accord ferait également progresser l'agriculture intelligente face au climat en Afrique.

● Nicole ESSO

Le Directeur général de la FAO, le Dr Qu Dongyu, et le Directeur général de la BADEA, Sidi Ould Tah, ont signé l'accord le 29 avril lors d'une cérémonie virtuelle lors d'un dialogue de haut niveau organisé par la Banque africaine de développement et le Fonds international de développement agricole, en partenariat avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique et le partenariat mondial du GCRAI. « L'Afrique est une priorité absolue pour la FAO », a déclaré Qu Dongyu. Avec cet accord, « nous voulons moderniser l'agriculture africaine et la rendre plus efficace, plus inclusive et plus durable », a-t-il ajouté. Le pacte officialise et prolonge une relation de coopération durable entre les deux entités et fait progresser l'un des objectifs du dialogue de deux jours : des partenariats plus solides pour renforcer les systèmes alimentaires africains. « Notre Dialogue de haut niveau sur l'alimentation de l'Afrique fournit une plate-forme pour les engagements visant à faire progresser la transformation des systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique », a déclaré Atsuko Toda, vice-président par intérim de la Banque pour l'agriculture, le développement humain et social, et son directeur du financement agricole et du développement rural. « La signature virtuelle du protocole d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque arabe pour le développement économique en



Afrique témoigne de l'intérêt international pour l'intensification des programmes et des politiques qui fonctionnent à travers le continent», a-t-elle ajouté. Le protocole d'accord couvre également l'engagement du secteur privé dans l'agriculture, l'information sur le marché, le développement des chaînes de valeur agricoles, l'augmentation de la production et de la productivité pour les pasteurs en tant que sphères de collaboration. La Banque soutient les efforts de collaboration visant à stimuler la productivité agricole de l'Afrique grâce à son initiative Technologies pour la transformation agricole en Afrique (TAAT) - un partenariat de la Banque africaine de développement, du CGIAR, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Rockefeller et de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique. Dans le cadre d'un partenariat avec TAAT, le président éthiopien Sahle-Work Zewde a déclaré à l'auditoire du dialogue virtuel que « le gouvernement a identifié des domaines d'intervention prioritaires clés pour augmenter la productivité des petits agriculteurs et développer la production

commerciale de blé à grande échelle avec un plan ambitieux pour obtenir du blé Autosuffisance d'ici 2023. » La participation des jeunes à l'agro-industrie sera essentielle, a déclaré le président de la Banque, Akinwumi A. Adesina. « Les jeunes, ce sont eux qui utiliseront les drones, ils utilisent l'imagerie satellitaire, ils utilisent la télédétection. » Le dialogue de deux jours a réuni 18 chefs d'État africains ainsi qu'Agnès Kalibata, Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sommet des systèmes alimentaires de 2021 ; Tony Blair, président exécutif de l'Institute for Global Change; les chefs de la FAO, de la BADEA, du Groupe de la Banque islamique de développement et d'afreximbank, entre autres. « Nous avons besoin de votre leadership politique fort pour faire de l'Afrique une puissance africaine », a déclaré Adesina aux dirigeants africains. « Nous avons les technologies et les plates-formes de diffusion de la technologie. Nous avons besoin de meilleures incitations politiques et d'un meilleur accès au financement pour soutenir la transformation agricole. »

Côte d'Ivoire

66 milliards de FCFA de bons et ODR dans les caisses du Trésor Public

Le Trésor Public de Côte d'Ivoire a encaissé ce 27 avril 2021, un montant de 66 milliards de FCFA (99 millions d'euros) à l'issue de son émission simultanée de bons et d'obligations de relance (ORD) du Trésor de maturité 91 jours et 3 ans organisée en partenariat avec l'Agence UMOA-Titres basée à Dakar.

Lancée par l'agence UMOA-Titres en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'émission des ODR a pour objectif de permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État ivoirien dans le cadre de ses plans de relance économique afin

de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elle cible principalement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone UEMOA. Après adjudication, l'agence UMOA-Titres a répertorié 157,200 milliards de FCFA de sou-

missions globales provenant des investisseurs alors que l'émetteur avait mis en adjudication un montant de 60 milliards de FCFA. Ce qui donne un taux de couverture du montant mis en adjudication de 262%. Sur le montant global des soumissions, l'émetteur n'a retenu que 66 milliards de FCFA et rejeté les 91,200 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 41,98%.

Avec financialafrik.com

Maroc

Sanlam renforce sa participation dans SAHAM Assurance

Le Groupe Sanlam renforce sa participation dans Saham Assurance Maroc, en la portant de 61,7% à 84,5% du capital social et des droits de vote de SAHAM Assurance Maroc, suite à l'acquisition de 22,8% des actions du Groupe Sanam pour un montant global de 1.241 millions de dirhams (soit 1.320 dirhams par action). Cet investissement est intégralement réalisé par le Groupe Sanlam en devises. Pour rappel, SAHAM Assurance (leader de l'assurance Non-Vie au Maroc, coté à la Bourse de Casablanca) était jusque-là détenu à hauteur de 61,7% par Sanlam Pan Africa Maroc, société holding de droit marocain qui, outre Saham Assurance, contrôle plusieurs compagnies d'assurance en Afrique du Nord, de l'ouest et australe.

Cette transaction stratégique vient réitérer la confiance du Groupe Sanlam dans les fondamentaux de l'économie marocaine (en dépit du contexte de crise Covid-19) ainsi que dans l'environnement local des affaires plus que jamais propice aux Investissements Directs Etrangers (IDE). A travers cette opération, Sanlam traduit aussi sa conviction quant aux perspectives prometteuses de croissance du marché de l'Assurance au Maroc et entend ainsi consolider davantage la participation du Groupe à son développement futur. Par ailleurs, cette transaction est aussi l'occasion de renforcer le partenariat stratégique engagé depuis plusieurs années déjà avec le Groupe Sanam qui, suite à cette opération, deviendra actionnaire du Groupe Sanlam en procédant à l'acquisition d'actions sur le marché. En effet, Sanlam exprime son fort attachement à ce partenariat qui sera désormais hissé à un niveau plus stratégique afin de permettre au Groupe de bénéficier de l'expérience reconnue du Groupe Sanam et de sa connaissance inégalée du marché local marocain: « Cette transaction renforce notre engagement



● Heinie Werth, CEO Sanlam Emerging Markets, structure qui porte Sanlam Pan Africa.

de longue date sur le marché marocain. Nous sommes impatients de consolider notre ancrage et de continuer d'offrir une qualité de service et de la valeur ajoutée à nos clients et partenaires», estime Heinie Werth, CEO de Sanlam Emerging Markets. «Le Maroc et plus globalement l'Afrique du Nord ainsi que l'Afrique de l'Ouest restent des marchés clés pour Sanlam et cette opération s'inscrit dans notre stratégie de diversification africaine», a conclu M. Werth. Pour sa part M. Said Alj, Président de Sanam Holding, a déclaré : «cette opération stratégique consolide le partenariat entre Sanlam Group et Sanam Holding et insufflé une nouvelle dynamique au partenariat fructueux entre nos deux Groupes. Notre nouvel investissement au niveau du groupe Sanlam atteste de notre confiance en

Sanlam. SAHAM Assurance Maroc représente une part importante du portefeuille de Sanlam et nous continuerons mutuellement à le développer, tout en contribuant à renforcer les liens économiques entre l'Afrique du Sud et le Royaume du Maroc. C'est une nouvelle page de l'histoire de nos relations avec le Groupe Sanlam qui s'ouvre aujourd'hui et qui augure d'un avenir promoteur pour l'écosystème de l'assurance au Maroc. » Les Groupes Sanlam et Sanam ont convenu de renforcer leur collaboration afin d'accompagner Sanlam sur les aspects stratégiques, économiques et commerciaux du Maroc. Il est à noter, enfin, que cette transaction reste soumise à l'obtention de certaines autorisations réglementaires au Maroc et en Afrique du Sud.

Avec financialafrik.com

Numériser les processus commerciaux

Bank of Africa intègre Finastra

Le groupe bancaire marocain, Bank of Africa, a signé un contrat de partenariat avec le développeur de logiciels financiers, Finastra, pour numériser les processus commerciaux. L'application TRADE AI de Conpend aidera la banque à réduire les risques et à accélérer les transactions de financement du commerce.

Selon le communiqué de la banque du mercredi 28 avril, la solution permettra de réduire le temps de traitement de 30% et les niveaux de risque de financement du commerce de 80%. « La solution améliorera nos opérations de financement du commerce en accélérant l'approbation des documents de financement du commerce. L'accès à des applications tierces constituait un facteur de différenciation évident pour les solutions de financement du commerce », a déclaré Leila Bahoum, membre du conseil d'administration en charge des opérations de financement du commerce de la filiale OGS de Bank of Africa. Pour le fondateur et directeur

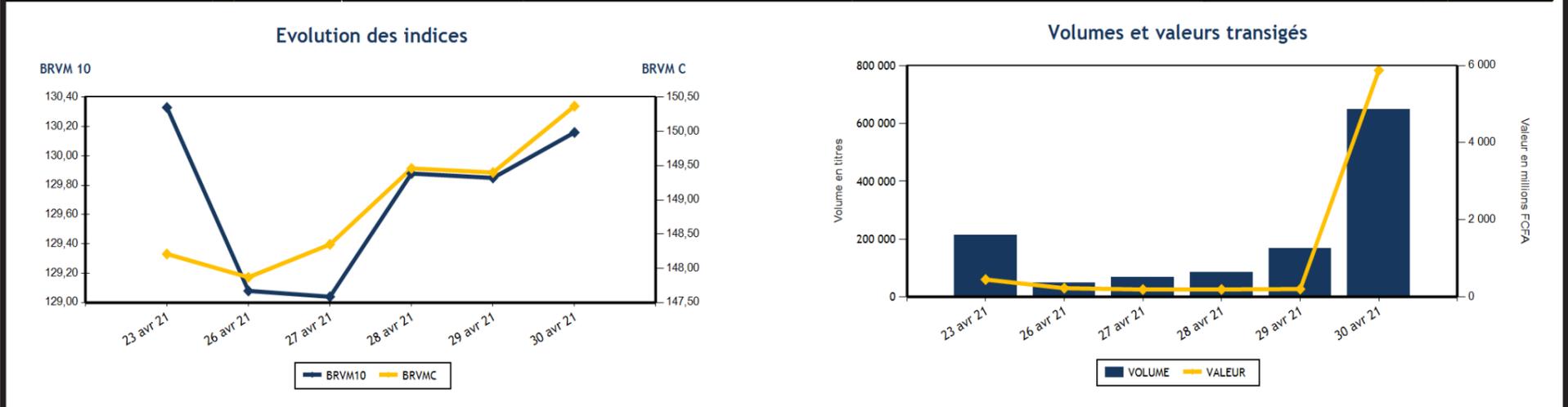


de Conpend, Marc Smith: « C'est l'un des grands avantages de la mise à disposition de notre application sur FusionFabric.cloud de Finastra. Nous avons été en mesure de développer rapidement notre solution sur la plateforme et de la mettre à la disposition des banques du monde entier pour soutenir la vision d'ouverture et de collaboration de Finastra ». Basée à Londres, Finastra est une société multinationale spécialisée dans le dévelop-

pement de logiciels financiers destinés aux marchés de capitaux, aux banques et autres entreprises actives sur les marchés financiers mondiaux. Dans le même processus de numérisation, Bank Of Africa a également récemment signé une convention de partenariat avec la société gestionnaire des sites Technopark, MITC dans l'objectif de favoriser l'inclusion financière et accompagner les start-up et entrepreneurs dans leur développement du montage financier du projet, à l'acquisition des clés d'une bonne gestion d'entreprise et jusqu'à l'obtention des premiers marchés.

Avec financialafrik.com

BRVM 10	130,16	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 84 vendredi 30 avril 2021 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	150,37
Variation Jour	↑ 0,24 %		Variation Jour	↑ 0,65 %
Variation annuelle	↓ -0,55 %		Variation annuelle	↑ 3,44 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 525 436 064 571	0,65 %
Volume échangé (Actions & Droits)	82 575	-50,29 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	244 463 964	22,54 %
Nombre de titres transigés	39	-7,14 %
Nombre de titres en hausse	22	15,79 %
Nombre de titres en baisse	10	-23,08 %
Nombre de titres inchangés	7	-30,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	6 450	7,50 %	109,42 %
NESTLE CI (NTLC)	1 020	7,37 %	218,75 %
CIE CI (CIEC)	1 690	7,30 %	12,67 %
SOGB CI (SOGC)	2 950	7,27 %	25,53 %
SITAB CI (STBC)	1 120	7,18 %	111,32 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 301 418 457 097	-0,02 %
Volume échangé	565 198	182 811,97 %
Valeur transigée (FCFA)	5 631 056 175	200 690,45 %
Nombre de titres transigés	5	150,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	4	100,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BOLLORE (SDSC)	1 350	-6,57 %	-12,90 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	675	-3,57 %	35,00 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	215	-2,27 %	16,22 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 140	-1,83 %	-2,51 %
SICABLE CI (CABC)	1 260	-1,56 %	24,75 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	48,88	2,30 %	34,84 %	11 437	15 375 005	13,63
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	431,59	0,27 %	5,15 %	22 473	137 736 610	8,98
BRVM - FINANCES	15	58,36	0,79 %	-2,72 %	37 195	70 623 739	10,91
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	-6,41 %	-12,60 %	551	751 500	5,46
BRVM - AGRICULTURE	5	134,73	1,90 %	55,69 %	4 706	12 743 830	6,28
BRVM - DISTRIBUTION	7	209,77	1,38 %	-7,36 %	6 202	7 228 990	9,86
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	481,21	6,85 %	39,28 %	11	4 290	2,26
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

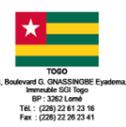
Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,82	
Taux de rendement moyen du marché	7,53	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,99	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	86	
Volume moyen annuel par séance	171 919,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 065 475 100,97	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,10	
Ratio moyen de satisfaction	61,27	
Ratio moyen de tendance	2 923,46	
Ratio moyen de couverture	3,42	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	5,44	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86 - Fax : +225 20 32 66 84 - Mail : brvm@brvm.org - Site Web : www.brvm.org

Covid-19

L'UE veut organiser le retour des touristes étrangers

Alors que certains pays comptent sur la période estivale pour se relancer, la Commission espère parvenir à des mesures généralisées à toute l'Union.



• Ursula von der Leyen avait estimé il y a une semaine que les touristes américains vaccinés devaient pouvoir être autorisés à venir dans l'UE dans les prochains mois. © Martin Bertrand / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

À l'approche de la saison estivale, la Commission européenne tente de coordonner la reprise du tourisme : elle a recommandé lundi de permettre l'entrée dans l'UE aux voyageurs de pays tiers ayant reçu un vaccin anti-Covid autorisé au niveau européen. Elle a aussi proposé aux États membres, qui sont compétents en la matière, d'élargir la liste des pays dont les résidents peuvent se rendre dans l'UE. Si les frontières extérieures du bloc sont fermées depuis mars 2020 pour les voyages non essentiels, certains pays européens, très dépendants du tourisme, prévoient de s'ouvrir ou ont déjà rouvert aux voyageurs de pays hors UE, sous conditions. La Commission tente de mettre de l'ordre dans ces mesures, soucieuse des répercussions sur l'espace Schengen de libre circulation, déjà mis à mal par l'arrivée de la pandémie et son cortège de restrictions.

Quatre vaccins autorisés

Elle a proposé lundi aux États membres de « permettre l'entrée dans l'UE pour des motifs non essentiels non seulement aux personnes venant de pays dont

la situation épidémiologique est bonne, mais aussi aux personnes qui ont reçu la dernière dose recommandée d'un vaccin autorisé dans l'UE ». Ce qui ne concerne que quatre vaccins : ceux de Pfizer-BioNTech, Moderna et AstraZeneca, qui nécessitent deux doses, ainsi que celui de Johnson & Johnson, pour lequel une seule injection suffit. Les voyageurs devraient avoir reçu ce vaccin au moins 14 jours avant leur arrivée. Les États membres pourraient étendre cette autorisation aux personnes ayant reçu les doses nécessaires d'un vaccin concerné par une homologation en urgence de l'OMS, est-il précisé. La présidente de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen, avait estimé il y a une semaine que les touristes américains vaccinés devaient pouvoir être autorisés à venir dans l'UE dans les prochains mois. L'autorisation à voyager dans l'UE ne signifie pas pour autant une entrée sans condition : les touristes devraient toujours se voir imposer par les États un test, voire une quarantaine, a-t-on précisé de source européenne. L'UE prépare la mise en place d'un certificat sanitaire européen, qu'elle souhaite opérationnel avant la fin juin, pour faciliter la reprise de la libre circulation dans le bloc.

Economie

Les ventes de McDonald's plus élevées qu'avant la pandémie

Avec une forte hausse des commandes aux États-Unis, les ventes de la chaîne de restauration rapide ont dépassé le niveau d'avant la pandémie.

Les ventes du géant de la restauration rapide McDonald's, tirées par une forte hausse des commandes pour ses sandwiches et frites aux États-Unis, ont dépassé au premier trimestre le niveau d'avant la pandémie. Le groupe américain a vu ses ventes à nombre de magasins comparables,

une mesure importante dans le commerce, progresser de 7,5%. Elles dépassent « le niveau du premier trimestre 2019 », a souligné le directeur général de la chaîne de restaurant, Chris Kempczinski, dans un communiqué. Aux États-Unis, elles ont bondi de 13,6%, dopées par la hausse du montant moyen

Un dispositif pour suspendre rapidement les arrivées en cas d'aggravation

Le dispositif prévoit aussi la reconnaissance de certificats émis par des pays tiers, qui doivent répondre à certaines exigences notamment pour en attester l'authenticité. En attendant ce dispositif commun, les États membres devraient pouvoir accepter des certificats émis par des pays extérieurs à l'UE en prenant en compte ces critères, estime la Commission. Bruxelles veut aussi élargir la liste de pays tiers dont les voyageurs sont admis dans l'UE. Révisée régulièrement, elle se résume à six pays (Australie, Nouvelle-Zélande, Rwanda, Singapour, Corée du Sud, Thaïlande). La Chine y figure aussi, à condition d'autoriser de son côté les voyageurs de l'UE, ce qui n'est pas le cas actuellement. La Commission plaide pour assouplir le critère du taux d'incidence sur 14 jours, qui serait relevé de 25 à 100 (pour 100 000 habitants). Ce qui reste nettement en dessous de la moyenne dans l'UE, de plus de 420, est-il souligné. Le nombre de tests pratiqués dans le pays et leur taux de positivité, ainsi que le taux de vaccination seront aussi pris en compte pour établir une liste actualisée. Un mécanisme est toutefois prévu pour suspendre rapidement les arrivées dans le cas où la situation épidémiologique d'un pays se détériore, notamment en raison d'un variant. La recommandation non contraignante va désormais être soumise au Conseil, institution représentant les États membres, et la Commission espère son adoption d'ici à la fin mai pour une entrée en vigueur début juin. Une première réunion des ambassadeurs des 27 doit avoir lieu dès ce mercredi.

Source AFP

(AFP)

États-Unis

Apple veut créer 20'000 emplois d'ici à 5 ans

Le géant californien prévoit d'accélérer ses investissements dans l'économie américaine en les portant à 430 milliards de dollars sur les cinq prochaines années.

« Au cours des trois dernières années, la contribution d'Apple à l'économie américaine a largement dépassé l'objectif quinquennal initial de 350 milliards de dollars fixé en 2018 », explique le géant californien dans un communiqué publié lundi. Le groupe de Cupertino revoit désormais à la hausse (...) son engagement sur les cinq prochaines années en le portant à 430 milliards de dollars, soit une hausse de 23%. Ces projets d'investissements comprennent « les dépenses directes auprès des fournisseurs, les investissements dans les centres de données, les dépenses en capital, et d'autres investissements tels que des dizaines de productions d'Apple TV dans vingt États », détaille l'entreprise.

Emplois dans des technologies de pointe

Apple prévoit également de créer 20'000 emplois sur l'ensemble du territoire dans les cinq prochaines années,



en augmentant notamment ses effectifs en Californie, dans le Colorado, et au Texas grâce à la construction, déjà en cours, d'un campus à Austin. En Caroline du Nord, l'entreprise prévoit d'investir plus d'un milliard de dollars dans la construction d'un nouveau campus et d'un centre d'ingénierie, qui engendreront 3000 nouveaux emplois, dont certains dans le domaine de l'intelligence artificielle. « Nous créons des emplois dans des technologies de pointe, allant de la 5G à l'ingénierie du silicium en passant par l'intelligence

artificielle, en investissant dans la prochaine génération d'entreprises innovantes », souligne le PDG du groupe, Tim Cook, cité dans le communiqué d'Apple. Le fabricant de l'iPhone affirme par ailleurs être le plus gros contribuable des États-Unis, avec près de 45 milliards de dollars en impôts sur les sociétés payés lors des cinq dernières années, et soutenir 2,7 millions d'emplois, par le biais d'emplois directs, à travers ses dépenses auprès de ses fournisseurs, ou via l'économie des applications mobiles.

(AFP)

Economie

Nestlé ferme une usine en Angleterre

Le géant suisse de l'alimentation fermera une de ses usines dans le pays d'ici fin 2023, entraînant la suppression de 573 emplois.



• Nestlé a annoncé mercredi la fermeture d'ici fin 2023 de son site de Fawdon, à Newcastle, dans le nord-est de l'Angleterre.

Le géant suisse de l'alimentation Nestlé a annoncé mercredi la fermeture d'ici fin 2023 d'une usine en Angleterre, dont une partie de la production va être transférée en Europe et la suppression de 573 emplois dans le pays. Il s'agit du site de Fawdon à Newcastle dans le nord-est, selon le communiqué. Cette usine, ouverte en 1958, fabrique notamment les bonbons aux fruits Fruit Pastilles. Nestlé va dans le même temps investir 29,4 millions dans ses usines à York et Halifax, situées toutes deux dans le nord de l'Angleterre. L'objectif pour le groupe est d'être plus efficace et de concen-

trer ses forces sur ses principales marques de confiserie. L'usine de Fawdon abrite des marques plus petites et à faible croissance, tout en nécessitant des techniques de production complexes, selon Nestlé qui emploie au total 8000 personnes au Royaume-Uni. Les sites de York, qui fabrique des Kit Kats et où la marque a été créée en 1935, et Halifax, qui reprendra une partie de la production de Fawdon, ont des spécialités plus identifiées. La branche de confiserie de Nestlé « a une stratégie ambitieuse au Royaume-Uni et ces propositions doivent garantir notre réussite de long terme dans un marché de plus en

plus concurrentiel », explique Nestlé.

Plus grand producteur alimentaire

Les syndicats GMB et Unite ont précisé dans un communiqué commun que 475 emplois sont menacés à Fawdon et 98 à York en raison de la réorganisation. Ross Murdoch, responsable de GMB dénonce la « cupidité » du groupe. « Nestlé est le plus grand producteur alimentaire au monde, avec des profits astronomiques. Il peut se permettre de bien traiter ses travailleurs. Au lieu de cela, ils laissent des usines périliter, délocalisent la production et suppriment 600 emplois », selon lui. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires du groupe suisse s'est accru de 1,3% par rapport à la période comparable de l'an passé, à 21,1 milliards de francs suisses, a-t-il révélé la semaine dernière. Nestlé a confirmé ses prévisions pour 2021. Le groupe, propriétaire notamment des dosettes de café Nespresso et des bouillons Maggi, vise toujours une croissance organique de ses ventes moyennes à « un chiffre », soit aux environs de 5%.

(AFP)

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Assises africaines de l'intelligence économique 1er au 3 septembre 2021	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	https://rsepconferences.com/active-conference-subitems/submit-here/
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Salon International du Plastique	2 au 5 Mars 2021	Tunisie	http://www.plasticexpo.com.tn/
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	Global-industrie.com
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	Papersmart.uneca.org
INTERMAT	19 au 24 avril 2021	Paris, France	www.intermatconstruction.com
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	emergingvalley.com
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		collisionconf.com
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteakconference2020.com infowtc2020@gmail.com

HOROSCOPE finance

Bélier Les natifs du deuxième décan éprouveront sans doute une contrainte financière. Celle-ci pourra provenir de charges anciennes qu'il sera plus difficile que précédemment d'honorer. L'heure pourrait être venue pour faire des économies sévères, et cela malgré l'euphorie de la journée. Pour les autres natifs, la situation sera assurément moins restrictive, mais la prudence restera de mise.

Taureau Les finances bénéficieront de toutes les bonnes influences astrales du moment, et une rentrée d'argent inattendue va vous permettre de faire quelques petites folies bien agréables.

Gémeaux Le Soleil et Mercure vont mettre en vedette vos finances. Ils promettent à certains un coup de chance. Pour la majorité d'entre vous, toutefois, ce bon climat astral se traduira simplement par une remarquable stabilité financière qui, associée à une bonne gestion, vous permettra de mettre de l'argent de côté pour des projets précis.

Cancer En affaires, la chance sera cette fois au rendez-vous, avec la planète Uranus en bel aspect. Des occasions inespérées vont se présenter ; saisissez-les au passage, mais traitez-les sans précipitation.

Lion Si des problèmes matériels vous assaillent, n'attendez plus pour contre-attaquer. Vous devrez essayer de trouver une solution aujourd'hui même, sinon la situation menacera de s'aggraver très sérieusement.

Vierge Les aspects négatifs de la Lune accentueront votre tendance à jeter l'argent par les fenêtres. Résistez à vos envies d'achat ou de jouer gros. Ne contractez des dettes sous aucun prétexte.

Balance Les influences astrales ne semblent pas vous être très bénéfiques dans le domaine financier aujourd'hui. Vous n'aurez pas l'esprit à thésauriser pour le moment. Au contraire, vous aurez tendance à dépenser à tort et à travers. Réfléchissez bien avant de prêter, et abstenez-vous d'emprunter. Si une opportunité touchant l'immobilier s'offre à vous, ne passez pas à côté.

Scorpion Vous aurez envie d'engager de gros frais pour aménager et décorer votre habitation. Alors qu'il est parfaitement souhaitable d'avoir un cadre agréable pour y évoluer, il serait imprudent de faire des dépenses qui excèdent largement ses revenus ; "sachez doser la quantité de sauce suivant la quantité du riz" (proverbe vietnamien).

Sagittaire Vous donnerez l'impression que la fête n'est jamais terminée en multipliant les dépenses. C'est Jupiter qui vous mettra en tête ces idées, fort agréables mais très coûteuses. Vous aurez pourtant intérêt à retrouver rapidement le contact avec les réalités, sinon votre budget risque d'être sérieusement déstabilisé. Cela dit, vous pourrez redresser la barre grâce à des opérations habilement menées.

Capricorne Vous aurez plus envie de vous faire plaisir que de vous serrer la ceinture ! Cela peut arriver à tout le monde, même aux plus raisonnables ! Cependant, surveillez tout de même de près l'équilibre de votre budget. En revanche, vous aurez la possibilité d'effectuer de fructueuses transactions financières.

Verseau Ce ne sont pas des bonnes affaires et des placements intéressants qui manqueront aujourd'hui. Vous n'aurez que l'embarras du choix. Mais il faudra rester vigilant pour ne pas engager vos économies dans un projet perdu d'avance.

Poissons Faites preuve d'une extrême prudence aujourd'hui pour ne pas vous laisser gruger. Méfiez-vous particulièrement des gens bien habillés et bien polis qui se présenteront chez vous en se réclamant d'une religion ou d'une congrégation quelconque. Ces "missionnaires" ne chercheront vraiment pas à sauver votre âme - elle n'a d'ailleurs pas besoin d'être sauvée ! - mais essaieront de vous soutirer de l'argent à brève échéance.

L'économiste

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANGLLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (**TVM**) que la perception de ladite taxe se poursuit conformément aux dispositions de l'article 59 du livre des procédures fiscales (LPF).

La date de paiement de la TVM est fixée au plus tard le 31 mars pour les particuliers, le 30 avril pour les sociétés et le 31 mai pour les compagnies d'assurance.

A cet effet, le contrôle du paiement de ladite taxe au titre de l'exercice 2021 débutera à compter du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



COMMUNIQUE

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique des Transporteurs Routiers (**TPU-TR**) communément appelée «**trimestre**» que la perception de ladite taxe au titre du premier trimestre 2021 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du livre des procédures fiscales (LPF).

A cet effet, le contrôle du paiement de la TPU-TR débutera à compter de la date du **03 mai 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 21 avril 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Promotion du Civisme Fiscal

L'OTR et l'OTM veulent primer les meilleures plumes

L'Office Togolais des Recettes (OTR) et l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) ont lancé ce vendredi 30 Avril à Lomé, la première édition du concours National des Articles et Reportages sur le Civisme Fiscal.

● Bernard AFAWOUBO

Placé sous le thème : « Les déterminants du civisme fiscal au Togo », la première édition du concours National des Articles et Reportages sur Civisme Fiscal a été lancé dans le cadre de la journée internationale de la presse célébrée les 03 Mai de chaque année. En effet, l'objectif visé par l'Office Togolais des Recettes (OTR) et l'Observatoire Togolais des Médias en lançant cette première édition est de valoriser le travail du journaliste pour booster le Civisme fiscal au Togo. Aussi, ce concours devra permettre de mieux stimuler le consentement volontaire des populations au paiement des impôts. Mieux, amener les contribuables togolais à comprendre la nécessité du paiement des impôts et s'y impliquer de façon volontaire. Ceci à travers les différentes productions des journalistes. « Il s'agit de rendre encore plus accessible l'information fiscale et faciliter son appropriation d'abord par les journalistes et en suite par toutes les catégories de contribuable », a déclaré Fabrice Pétchézi, Président de l'OTM. Selon Magbenga Komnaka D'wama, Directrice de la Communication et des Services aux usagers, il s'agit pour l'OTR, qui forme depuis



● Le présidium

deux ans les journalistes sur la fiscalité et taxes douanières, de mieux contribuer à la l'éducation et sensibilisation des contribuables. « La mission de l'OTR est de mener par la sensibilisation et des explications, les contribuables à consentir à l'impôt et taxes. Il s'agit d'une mission d'éducation, de formation et d'information » a-t-elle indiqué. Ce concours est gratuit et ouvert à toutes les catégories de journalistes. Il est question pour les participants de publier un article inédit de reportage portant sur la sensibilisation au civisme fiscal. Pour postuler à ce concours, il suffit d'être un journaliste professionnel exerçant dans un média de la place. En ce qui concerne la télévision et la radio, il est demandé une production de trois minutes au maximum, qui doit être enregistrée sur un support USB et mise dans une enveloppe. Cette enveloppe devra comporter une fiche d'identité avec mention du

média, sur lequel la production est diffusée ainsi qu'un bref résumé du contenu. Pour la production presse en ligne, il est demandé un imprimé de capture d'écran de la publication de même que le lien. Ils devront être accompagnés d'une fiche d'identification. Quant à la presse écrite, il est demandé cinq (5) exemplaires de la presse en plus de fiche renseignant. Les productions devront être publiées dans l'intervalle allant de 1er janvier au 18 juin 2021. Et la soumission des œuvres devra se faire au plus tard le 18 juin 2021 à 12 heures 30 min au siège de l'OTM à Bè-Klikamé. A l'issue de ce concours, deux lauréats seront retenus par catégorie. Ainsi, les premiers de chaque catégorie recevront une enveloppe de 300.000 FCFA et les deuxièmes une enveloppe de 200.000 FCFA. Soulignons que le jury sera composé des universitaires, des communicateurs et de journalistes expérimentés.

Manchester United

Le communiqué de MU après l'intrusion à Old Trafford

Suite aux débordements survenus ce dimanche, provoquant le report de la rencontre face à Liverpool (34e journée de Premier League), Manchester United vient de publier un communiqué officiel. «Après les événements d'hier, pendant que plusieurs fans voulaient exercer leur droit de protester et d'exprimer leur opinion de manière paisible, certains ont tenté

d'interrompre la préparation de l'équipe et du match d'hier», peut-on lire sur le communiqué. «La majorité de nos fans condamnent et condamneront les dommages criminels et la violence envers le staff, la police et d'autres supporters et ces questions sont désormais entre les mains de la justice. Le club n'a aucune envie de voir les protestataires punis, mais travaillera avec la police pour identifier les personnes

impliquées et prendra ses propres sanctions contre certains abonnés identifiés». Les Red Devils ont par ailleurs expliqué que «les rumeurs sur les réseaux sociaux selon lesquelles les protestataires ont été autorisés à accéder au stade et à la pelouse par une porte ouverte par des membres du staff» étaient complètement fausses.

Avec footmercato.net

Togo / Sélection nationale

Paulo Duarte succède à Claude Leroy

Un mois après le départ du technicien Français Claude Leroy, la Fédération togolaise de football a annoncé ce 3 mai 2021, le nom du nouveau sélectionneur de l'équipe nationale. Il s'agit du Portugais Paulo Duarte, ancien coach du Burkina Faso.

● Eyram AKAKPO

La Fédération togolaise de football (FTF) a officiellement ce lundi, Paulo Duarte comme le nouveau sélectionneur des Eperviers du Togo. Alors que certaines informations annonçaient Alain Giresse ou encore Henri Stambouli, comme les probables successeurs de Claude Leroy, le choix de la FTF a été porté sur le Portugais de 52 ans qui devrait prendre fonction en août prochain. « En attendant la prise de fonction du nouveau sélectionneur des Eperviers, le Togolais Jonas Kokou Komla aura l'honneur de diriger l'équipe nationale lors des deux prochaines rencontres, face au Sénégal et à la Namibie », annonce un communiqué du ministère des sports. Paulo Duarte, ancien sélectionneur du Gabon et du Burkina Faso, va donc manquer des retrouvailles avec les Lions du Sénégal qu'il avait rencontrés lors des



éliminatoires de la Coupe du monde 2018, lorsqu'il était sélectionneur des Etalons du Burkina Faso. Sous contrat depuis l'entame de la saison avec le club angolais de Primeiro de Agosto, le technicien portugais comme l'avait stipulé dans l'appel à candidatures publié par la FTF, aura un contrat de trois ans. Ancien joueur, Paulo Duarte a débuté sa carrière d'entraîneur sur le continent africain au Burkina Faso en 2008, et réussit à qualifier les Etalons aux CAN 2010 et 2012. Il rejoint par après le Gabon

avec lequel l'aventure n'est pas très concluante. Après un détour au CS Sfaxien en Tunisie, il revient au Burkina Faso en 2016 et qualifie les Etalons pour la CAN 2017, où il terminera avec une médaille de bronze. La fin de l'aventure burkinabè interviendra après son échec à qualifier le pays pour la CAN 2019. Au Togo, Paulo Duarte va devoir remobiliser une équipe en manque de résultats où les Eperviers viennent de rater leur seconde qualification consécutive pour la CAN (2019 et 2021).

Monnaie

La BCEAO dément l'introduction d'un nouveau billet de 50.000 F CFA

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest, dans un communiqué publié en début de semaine dernière, dément l'information selon laquelle une nouvelle coupure de 50.000 FCFA serait introduite dans le marché monétaire.

● Eyram AKAKPO

La Banque centrale dans sa note indique n'avoir apporté aucune modification à la gamme actuelle des billets de banque de son émission en circulation qui demeurent valides. « La BCEAO informe le public que des messages frauduleux qui lui sont imputés sont diffusés sur les réseaux sociaux tendant à faire croire à l'introduction imminente d'une nouvelle coupure de 50.000 F CFA », lit-on dans la note publiée par la banque centrale. Par ailleurs, la banque précise que la gamme actuelle des billets de banque de son émission en circulation «demeurent valides», et



n'a pas connu de modification. L'institut régional qui regroupe les pays de l'Union monétaire ouest-africaine invite dans la foulée la population à être plus vigilante et ne se référer qu'aux seules plateformes de communication officielles, usuelles de l'Institut d'émission. La BCEAO se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs et complices des messages et actes de nature à porter at-

teintes aux signes monétaires ayant cours légale dans les Etats membres de l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine).La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) créée le 12 mai 1962, est un établissement public international regroupant huit pays de l'Afrique de l'Ouest membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'unité monétaire est le Franc CFA. Les huit pays concernés, identifiés par une initiale apposée sur les billets, sont : le Bénin .B, Burkina Faso .C, Côte d'Ivoire .A, Guinée-Bissau (depuis le 2 mai 1997), Mali D, Niger .H, Sénégal .K et le Togo. T.

Baromètres Togo

Référentiel	Source
Valeur	Source
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Chiffres clés	Source
Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata
Valeur	Source
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hab : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata



SPECIALE PROMOTION

1er Mai

-40%

OFF



VEZ VITE!

Les Lunettes,
Votre Outil de Travail !

Sur Tout Achat de Verres et Montures
du 22 Avril au 22 Mai 2021

WWW.ODG.TG

+228 22 20 71 83 / +228 93 28 08 93

Mieux Voir, c'est Mieux Vivre!

MARBRE - PIERRE - GRANITE

La morale de notre travail est la force
d'unir notre professionnalisme pour
satisfaire nos clients.

Travail professionnel de qualité



LA MAIN DU MARBRE

WWW.LAMAINDUMARBRE.COM

contact@laimaindumarbre.com

+228 918 943 13/921 408 56

CMJN